

## Interview de Louise Lewonczuk Le rôle des associations étudiantes dans la prévention des VSS

Louise Lewonczuk. Je suis tout récemment diplômée d'une école d'ingénieur-es.

Lors de ma scolarité, j'ai commencé par être vice-présidente du bureau des élèves de cette école, avant d'avoir des engagements un peu plus administratifs étant donné que j'ai été représentante élève au sein de différents conseils de cette école, puis du groupe d'écoles auquel elle appartient.

J'ai également participé à la mise en place d'un pack « prévention » de formation, à destination des associations étudiantes, dans lequel on parlait notamment de prévention contre les violences sexistes et sexuelles.

### **1. Conditions préalables pour s'impliquer dans la prévention des VSS**

#### *Se former*

Pour moi, la première étape qui est absolument nécessaire, c'est de **se former**. C'est une thématique sur laquelle on entend énormément de choses, mais c'est une thématique qui est **très complexe**. Donc pour moi, il est essentiel de se former pour pouvoir comprendre la totalité des **enjeux** qu'il y a autour de cette thématique ; **le cadre légal** également.

#### *Délimiter un cadre*

On a besoin d'avoir ce recul-là sur cette thématique pour pouvoir, dans un second temps, en tant qu'association étudiante, **délimiter le cadre qu'on veut mettre à ces actions**. On ne peut pas envisager de tout faire. Notamment, il y a une thématique qui est très particulière, c'est l'écoute des victimes. En tant qu'association étudiante, **on ne peut pas obliger nos membres à devoir écouter des victimes** parce que c'est quelque chose d'extrêmement complexe, surtout pour des étudiant-es.

#### *Une intervention en trois étapes*

Il y a trois étapes :

- il y a ce qui va se passer en amont des événements ;
- il y a ce qui va se passer pendant les événements ;
- et puis, il y a ce qui va se passer malheureusement après : ce n'est plus de la prévention, mais il reste des choses à faire.

#### *1. Avant l'événement*

En amont des événements on peut faire des amphithéâtres, on peut faire des présentations, on peut mettre des affiches.

#### *2. Pendant l'événement*

Pendant un événement, on peut avoir différentes actions comme :

- à nouveau mettre des **affiches**,
- avoir des **responsables** de lutte contre les VSS qui sont **reconnaisables** et vers qui les personnes peuvent se tourner en cas de souci.
- On peut mettre en place **un code, un nom de code, un nom de cocktail à donner au bar pour signaler qu'on a un problème**.
- On peut faire signer des chartes aussi, pour rappeler aux gens le cadre légal et ce que nous ne tolérerons pas pendant l'événement.

### 3 .Après l'événement

Après l'événement, malheureusement, il reste des choses à faire, parce qu'il faut pouvoir, en tant qu'association étudiante, accompagner les personnes, s'il y a eu des victimes des violences sexistes et sexuelles pendant l'événement.

J'ai bien dit « accompagner », je n'ai pas dit « écouter ».

#### **Accompagner,**

- C'est **connaître les procédures et pouvoir orienter ces personnes vers différents acteurs**, que ce soit internes à l'établissement ou en dehors, avec des associations, avec des centres médicaux.
- C'est également **connaître les numéros** de téléphone, les commissariats de police, les sites Internet, etc...
- C'est l'accompagner dans cette démarche pour **qu'elle ne soit pas seule**, et surtout qu'elle ne se pose pas les questions des procédures.

**C'est être là pour lui montrer les différentes étapes et la soulager de ça.**

## 2. Quelques exemples de bonnes pratiques

Dans la prévention des VSS, en tant qu'association étudiante, on peut faire beaucoup de choses.

#### *Affichage*

On néglige souvent l'impact des affiches mais **placer une affiche dans un lieu très fréquenté**, ça marche : ça peut être des affiches avec un peu d'humour ou des choses qui vont marquer les gens, et à terme, ils vont s'en rappeler.

#### *Rappel de la Loi*

Il peut être important de **rappeler le contexte légal**, que tout le monde le connaisse. C'est quelque chose qui peut impacter les étudiant·es de comprendre vraiment que c'est présent dans la loi française.

#### *Des responsables*

On peut mettre en place des responsables des violences sexistes et sexuelles reconnaissables par un T-shirt ou un bandeau sur le bras. Ce sont des personnes qui sont formées à **connaître les procédures, à accompagner immédiatement les victimes** et donc vers qui les gens peuvent se tourner en disant : « là, il y a quelque chose qui ne va pas ». C'est aussi des personnes vers qui des témoins peuvent se tourner.

C'est bien aussi de sensibiliser les gens aux différentes actions qu'on peut avoir en tant que témoin.

#### *Méthode des 5D*

Il y a la méthode des 5D qui peut être utilisée, notamment pour expliquer aux différents membres et élèves de l'école **comment réagir quand on a été témoin d'une situation de violence sexiste et sexuelle**.

## 3. Définir des règles

Il y a des incidents dans les associations, dans les écoles malheureusement, on le sait. Mais c'est important de pouvoir **réagir en tant qu'association** et de montrer que c'est quelque chose qu'on **ne tolère pas** durant nos événements. Il faut pouvoir refuser des personnes lors des événements, et pour les refuser, il faut les exclure des associations ou avoir des **procédures**.

### *Règlement intérieur de l'association*

Donc pour, ça c'est très important de rédiger des **règlements intérieurs des associations** qui définissent les comportements qui sont inadmissibles et aussi, les procédures d'exclusion des membres en cas de comportement contraire au règlement intérieur. Quand on exclut un membre avec une vraie procédure d'exclusion, c'est quelque chose qui va se savoir dans l'établissement, et ça montre aussi que le BDE ou l'association correspondante assume sa position de refuser ce genre de comportement.

### *Collaborer avec l'établissement*

C'est très important pour moi, sur cette thématique, que **les associations et les établissements travaillent ensemble**, créent une grosse **synergie sur le thème**, se répartissent les connaissances, les ressentis et ce qui marche et ce qui ne marche pas. C'est un partage des moyens : des moyens humains et financiers pour pouvoir traiter au mieux cette problématique.

## Interview with Louise Lewonczuk

### The role of student associations in preventing GBV

Louise Lewonczuk. I'm a recent graduate from Engineering School.

When I was a student, I started out as vice-president of the Students Union for my Engineering School, before taking on more administrative responsibilities like for example serving as an elected student representative on several student councils, and then on the councils for the group my school belongs to.

I was also involved in setting up a "safety" training kit for student associations, which included specific information about preventing Sexual and Gender-based Violence.

#### **1. Prerequisites for getting involved in preventing SGBV**

##### *Training*

For me, the first essential step is to get trained. SGBV is a complex topic on which a lot is said, so it is essential to get training to understand all the issues around this topic, including the legal **framework**.

##### *Establishing a framework*

As a student association, we need to understand the legal framework and get training to be able to define the framework we want to establish for our own initiatives. We cannot deal with every single issue ourselves. In particular, **counselling and listening to victims** is a very delicate subject, and **we cannot force our members to do it**, especially students.

##### *Three stages for measures*

There are three stages: ·

- What will happen before the event;
- What will happen during the event;
- What will unfortunately happen after the event, which are no longer prevention measures.

##### *1. Before the event*

Before the event, we can organize **lectures, presentations**, and put up **posters**.

##### *2. During the event*

During an event, we can do various things such as:

- Putting up posters again;
- Having **SGBV representatives who are easily recognizable**, and who people can turn to if they have a problem;
- Deciding on a **code, a code name, or a cocktail name** to give at the bar to discretely signal that there is a problem;
- We can also draw up student charters to remind people of the legal framework and what we will not tolerate during the event.

## 2. Examples of good practices

As a student association, we can do many things to work to prevent SGBV.

### *Posters*

We often neglect the impact of posters, but **putting up a poster in a busy area** works: they can be funny or striking posters that people will notice, and in the long run, remember.

### *Reminder of the law*

It can be important to remind people of the **legal framework**, so that everyone knows it. Knowing something is illegal in the eyes of the law in France can have a big impact on students.

### *Student representatives*

We can appoint **student representatives for preventing** sexist and sexual violence who are recognizable through a T-shirt or an armband. These are people who are trained to know the procedures, to provide on-the-spot support to victims ; people can turn to them and say, "something is wrong here." Bystanders can also turn to these student representatives for help. It's a good idea to train students in the different strategies they can use to get involved as an **active bystander**.

### *The 5Ds Method*

The 5Ds Method can be used to train students and faculty on **how to react when they witness sexual or gender-based violence**.

## 3. Defining rules

Incidents will unfortunately happen in associations and on campus. The important thing is for student associations to **take action** and to make it clear that these incidents **will not be tolerated** during our events. We need to be able to refuse entry to events for some people, and to do that, they must be **excluded from the associations or disciplinary procedures** must be in place.

### *Internal regulations for the association*

For this to be possible, it is really important to draw up **internal regulations for associations** which define what behaviour is unacceptable and what consequences there are for breaches of internal regulations. When members are excluded using a clearly defined disciplinary procedure, people get to know about it, and it shows that the different student associations are taking their role seriously and refusing to accept this type of behaviour.

### *Collaborating with the institution*

I feel that it's really important for **associations and institutions to work together to make a firm commitment to tackling the issue**, to share knowledge and experience about what works and what doesn't work. That means sharing resources – human and financial resources, to fully address and resolve this issue.